

DEFINITION DE LA STRATEGIE ECO-CAMPUS - CIUP

COMMUNE DE PARIS (75)

Maîtrise d'ouvrage : Cité Internationale Universitaire de Paris

Mandataire : ICARE Environnement

Co-traitant : ALTOSTEP, SIMETHIS, Aäpa

Année de réalisation : 2013 - 2014

Superficie : 34 hectares

Missions d'ALTO STEP :

- Etat des lieux environnemental du site et des démarches actuellement engagées en matière de développement durable à la CiuP,
- Définition de la démarche Eco-campus, de grands objectifs et d'un plan d'actions,
- Définition d'une méthode de suivi de la démarche,
- Elaboration du Cahier de prescriptions environnementales reposant sur des aspects organisationnels et techniques

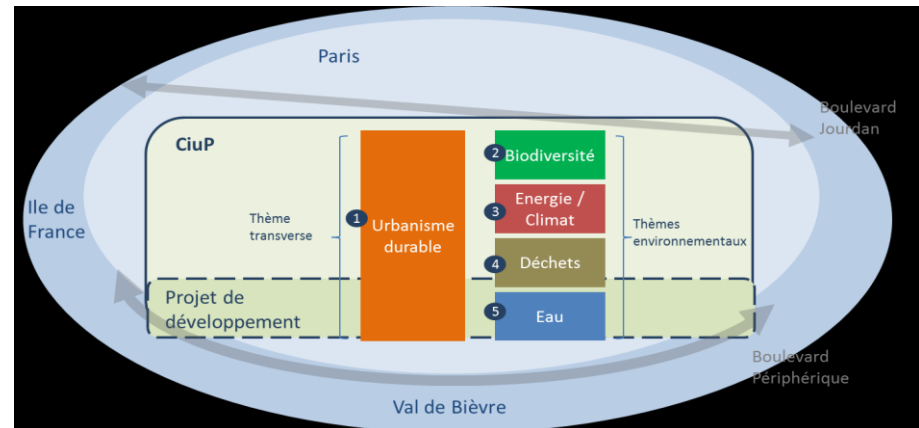
Programmation :

La CiuP s'inscrit au sein d'un parc de 34 hectares ouverts aux parisiens, accueillant près de 10 000 étudiants, chercheurs et artistes de 140 nationalités différentes, dans 5 600 logements répartis au sein de 40 maisons.



Le programme d'aménagement du Campus comprend notamment les éléments suivants :

- Requalification du parc, création d'une nouvelle passerelle
- Création d'environ 1 700 nouveaux logements étudiants
- Réhabilitation de différentes maisons



Objectifs urbains :

La CiUP souhaite implanter de nouvelles maisons sur le site, tout en réaménageant son parc.

Cette nouvelle phase de développement est l'occasion pour la CiUP de chercher à améliorer le cadre de vie des résidents et usagers, et ce sans porter atteinte aux qualités paysagères du site.

Le parti d'aménagement se décline en 6 interventions principales :

- Affirmer les grands éléments de paysage
- Déplacer et adapter l'offre des deux stades
- Desservir les nouvelles constructions, raccorder les deux parcs
- Définir un dispositif de protection vis-à-vis du boulevard périphérique
- Créer de nouveaux équipements dédiés à la vie étudiante et restructurer l'offre sportive
- Renforcer les liens entre la Cité et son environnement

Ambitions environnementales du projet :

La CiUP souhaite mettre en cohérence les efforts mis en œuvre en matière développement durable en les intégrant dans une réflexion stratégique sur le long terme et inscrire ses projets futurs dans cette réflexion.

La stratégie s'organise en 3 grands axes :

- Energie : maîtriser les consommations d'énergie, mettre en place un système de maintenance performant, développer des énergies mutualisées et les EnR
- Urbanisme durable : améliorer l'intégration urbaine et la circulation, limiter les nuisances du boulevard périphérique, mettre en place une gestion exemplaire des matériaux et déchets, gérer la ressource en eau
- Biodiversité : maîtriser l'impact des opérations sur la biodiversité, poursuivre la mise en place d'une gestion du parc favorable à la biodiversité, développer les habitats naturels du parc et renforcer les trames vertes et bleues.

